



TOURNOI DES FAMILLES

Règlement 2025

Equipes de 2 joueurs, mixité possible, licenciés ou non licenciés.

Lien familial proche entre les deux joueurs, ou vivant sous le même toit.

En fonction du nombre d'équipes, l'organisateur créera différents tableaux selon le total des points cumulés de chaque équipe.

Le CD63TT ne demande pas la présentation d'un certificat médical indiquant qu'il n'y a pas de contre-indication à la pratique du tennis de table. En conséquence, chaque participant engage sa propre responsabilité.

Détermination du nombre des points des équipes :

- Pour les licenciés : nombre de points licence (2^{ème} phase 2024/2025).
- Pour les non-licenciés : nombre de points = 400.
- Pour les non-licenciés ayant déjà été licenciés : nombre de points licence équivalent à celui qui serait attribué à ce joueur si ce dernier reprenait une licence cette saison.

Le tournoi commencera par des matchs en poule (3 ou 4) en fonction du nombre d'engagés.

La suite du tournoi se déroulera dans des tableaux à classement intégral. Vainqueurs et perdants rejouent toute la journée.

Déroulement des rencontres : chaque rencontre se déroule en 3 sets gagnants.

- ✓ 1^{er} set : les 2 meilleurs joueurs de chaque équipe se rencontrent sur un set de 11 points.
- ✓ 2^{ème} set : les 2 moins bons joueurs de chaque équipe se rencontrent sur un set de 11 points.
- ✓ 3^{ème} set : la rencontre se poursuit en double sur un set.
- ✓ Si après ces 3 premiers sets le score n'est pas acquis (3 sets gagnants), on enchaîne sur un 4^{ème} set en double et éventuellement sur un 5^{ème} déterminant en double.

L'organisateur se donne le droit de modifier le règlement en fonction du nombre d'équipes.